

AVIS DES SOCIETES

(Mt. en milliers de dinars)

	du 01/04/12 au 30/06/12	du 01/04/11 au 30/06/11	au 30/06/12	au 30/06/11	Var juin 2012-11	au * 31/12/11
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	83 055	74 280	153 444	146 189	5%	289 345
Intérêts et revenus assimilés	52 327	51 427	98 909	101 157	-2%	199 348
Commissions (en produits)	17 477	13 884	33 433	25 149	33%	52 973
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	7 982	7 691	15 591	14 935	4%	31 292
Revenus du portefeuille d'investissement	5 269	1 278	5 511	4 948	11%	5 732
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	23 475	28 278	46 710	56 698	-18%	107 927
Intérêts encourus et charges assimilées	22 647	27 521	45 137	55 337	-18%	105 044
Commissions encourues	828	757	1 573	1 361	16%	2 883
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0		0
3) PRODUIT NET BANCAIRE	59 580	46 002	106 734	89 491	19%	181 418
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	770	662	1 358	1 290	5%	2 430
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	25 101	22 014	48 059	43 870	10%	92 243
Frais de personnel	17 505	16 165	34 671	31 814	9%	65 805
Charges générales d'exploitation	7 596	5 849	13 388	12 056	11%	26 438
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			359 854	373 281	-4%	361 656
Portefeuille Titres Commercial			290 513	303 873	-4%	299 244
Portefeuille Titres d'Investissement			69 341	69 408	0%	62 412
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			3 280 456	2 950 737	11%	3 076 965
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			3 547 785	3 289 529	8%	3 315 950
Dépôts à vue			1 281 452	1 050 980	22%	1 092 910
Comptes d'épargne			1 310 001	1 108 758	18%	1 194 598
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			76 461	86 255	-11%	86 794
10) CAPITAUX PROPRES *			345 957	301 402	15%	342 073

* Les capitaux propres sont présentés sans les résultats de la période du premier semestre 2012 et 2011. Ils sont présentés après affectation des résultats au 31/12/2011.

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés aux 30 juin 2012 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de placement sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2012. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2012 sont déduits du résultat.

Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2012. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2012 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts de la clientèle ont augmenté durant les six premiers mois de l'année 2012 de 8% par rapport à fin juin 2011, notamment, les dépôts à vue +22% et l'épargne +18%. Quant à l'encours des crédits nets à la clientèle, il a augmenté de 11% durant la même période.

Le produit net bancaire réalisé au terme du premier semestre 2012 a atteint 106,7 Millions de Dinars, soit une progression de 19% par rapport à fin juin 2011. Cette augmentation est due essentiellement à l'accroissement de la marge d'intérêts de 17% et de la marge sur commissions de 34%.

Poursuivant sa politique de proximité Attijari bank a renforcé son réseau d'agence par l'ouverture de 8 nouveaux points de vente portant, ainsi, le nombre total des agences à 183 à fin juin 2012 contre 175 au 30 juin 2011.



Attijari bank

Siège Social : 95, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis Belvédère
Tél.: 216 71 141 400
Site Web : www.attijaribank.com.tn
e-mail : courrier@attijaribank.com.tn